

EPE -ALGERIE TELECOM- SPA

NIF : 000216299033049

Direction Opérationnelle des Télécommunications Skikda  
Sous-Direction Fonctions Support  
Département Achats et Logistique  
Service Achats

**Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales  
07/AT/DOT21/SDFS/DAL/2025(Elargissement)**

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Skikda située à l'adresse :

**Les Allées du 20 Aout 55 Skikda** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur :

**TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE  
RESEAU FTTX (CONTRAT D'ADHÉSION)**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de **génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques**, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX répartis selon les deux paliers suivants :

**Palier 01 : Ce palier Concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :**

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux de bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code d'activités liées aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
  - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; **ou**
  - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; **ou**
  - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; **ou**
  - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

**Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère):**

Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code d'activités liées aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Skikda à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SKIKDA**  
**CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA**  
**DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE**

Contre le versement auprès de la banque BNA, de la somme de **Huit Mille Dinars (8000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **001.00743.0300.000.115/91**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

**PRESENTATION DES OFFRES :**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

- Dossier administratif : comprend l'original des documents administratifs ainsi que le dossier d'éligibilité en format papier et support électronique
- Offre technique : comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique
- Offre financière : comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**EPE - Algérie Télécom – SPA**  
**Direction opérationnelle des télécommunications Skikda**  
**Les Allées du 20 Aout 55 Skikda**  
**Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales**  
**N°07/AT/DOT21/SDFS/DAL/2025 (Elargissement)**  
**TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE**  
**RESEAU FTTX (CONTRAT D'ADHESION)**  
**« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges. La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale sur le site web: [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.  
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

